



BANQUE DU CANADA

---

***Rapport sur la politique monétaire* — Déclaration préliminaire  
prononcée le lundi 16 novembre 1998**

Ce matin, nous avons publié la huitième livraison du *Rapport sur la politique monétaire*. La période écoulée depuis la parution du dernier rapport a assurément été mouvementée du point de vue de la politique monétaire.

Au cours des six derniers mois, l'incertitude planant sur l'économie mondiale s'est intensifiée, surtout à la suite de la décision de la Russie, en août, d'imposer un moratoire sur le remboursement de sa dette. Un grand nombre d'économies émergentes ont été confrontées à des fuites massives de capitaux et à l'accroissement marqué des écarts de taux d'intérêt, les investisseurs s'étant mis en quête d'un abri sûr pour leurs placements. De façon plus générale, l'écart entre les rendements des obligations du secteur privé et ceux des obligations d'État s'est aussi élargi, et la liquidité des marchés a diminué.

Les perturbations économiques et financières survenues sur la scène internationale ont donné lieu à des révisions à la baisse des estimations relatives à la croissance économique mondiale pour 1998 et 1999. Néanmoins, l'activité économique dans les grands pays industriels, en particulier aux États-Unis et en Europe, devrait être assez soutenue.

Nous prévoyons que l'expansion de l'économie canadienne se poursuivra au cours de la prochaine année compte tenu de la progression persistante de la demande intérieure attendue aux États-Unis et de la présence de conditions monétaires expansionnistes au Canada. Toutefois, les turbulences qui ont agité l'économie mondiale ont accru l'incertitude qui entoure normalement les perspectives économiques.

La stabilité financière est capitale pour le maintien de la confiance des ménages et des entreprises. Par conséquent, le rythme auquel les capacités inutilisées dans l'économie canadienne seront absorbées par la croissance de la demande durant la prochaine année sera fonction de la rapidité avec laquelle les marchés financiers au pays et à l'étranger se stabiliseront. À court terme, la Banque s'attachera donc tout particulièrement à préserver la confiance des investisseurs

à l'endroit des marchés financiers canadiens. Je me réjouis d'ailleurs de la plus grande stabilité que les marchés financiers ont affichée au cours des dernières semaines.

À moyen terme, l'objectif fondamental de la politique monétaire demeure le maintien de l'inflation à l'intérieur de la fourchette de 1 à 3 % visée par la Banque. Nous prévoyons que l'inflation restera dans la moitié inférieure de la fourchette cible au cours de la prochaine année. C'est en maintenant un taux d'inflation bas et stable que la politique monétaire peut le mieux contribuer à améliorer durablement la tenue générale de l'économie et, en même temps, à préserver à long terme la confiance envers les marchés financiers.

En conclusion, j'aimerais rappeler que la conjoncture économique internationale demeure incertaine. Cependant, je tiens aussi à souligner que le Canada a mieux résisté cette fois-ci aux difficultés engendrées par l'instabilité à l'échelle mondiale que dans le passé, grâce aux progrès réalisés dans l'assainissement des finances publiques et la maîtrise de l'inflation et aux mesures prises par le secteur privé pour accroître sa productivité et sa compétitivité.